



# COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, 26 Juillet 2021

La Poste

## UNE POLITIQUE de l'emploi tournée vers la PRÉCARITÉ !

**22 000 emplois supprimés en 3 ans**

Effectifs en 2021 : 189 690

en 2018 : 211 603

*En plus, des suppressions  
d'emploi,  
un salariat toujours plus  
précaire !*

En ajoutant les CDD, les intérimaires, les alternants et les contrats pro, soit plus de **33 000** salariés en situation de précarité

Le groupe La Poste a adopté une orientation stratégique où la précarité est structurelle.

La branche courrier a décidé de ne plus embaucher en CDI. Les emplois « précaires », CDD, alternants, contrats de professionnalisation, intérimaires, CDI intérimaires ... représentent la seule porte d'entrée au niveau de la branche courrier.

Pour ces milliers de salariés, une épée de Damoclès pèse sans cesse sur leur tête : se retrouver au chômage du jour au lendemain, même parfois après plusieurs mois voire année de travail et d'expérience à La Poste ! Ces salariés vivent pour la plupart dans une insécurité sociale permanente.

**CAR IL EST INCONCEVABLE D'ACCEPTER UN TAUX DE PLUS DE 16% DES EFFECTIFS EN SITUATION PRÉCAIRE, la CGT FAPT a lancé une campagne emploi autour de plusieurs initiatives (bureaux d'embauche, pétition...) pour que les salariés qui le souhaitent puissent être « embauchés » en CDI afin de combler et créer les milliers de poste de travail nécessaires pour assurer un service public de qualité pour répondre aux besoins des populations.**

**ET PARCE QU'IL EST HUMAINEMENT INACCEPTABLE QU'UN SYSTÈME METTE AU BANC SA JEUNESSE ET LES PRIVE DE PROJET DE VIE.**